Reconquête territoriale agricole et sylvicole :

Un guide de bonnes pratiques entre territoires LEADER

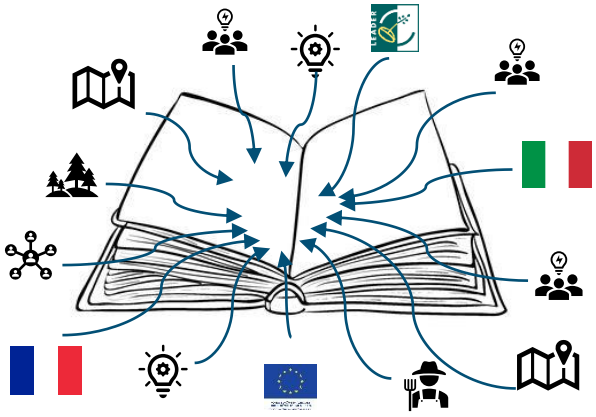

UN PROJET DE COOPERATION LEADER 2020-2022

GAL ESCARTONS E VALLI VALDESI

&

GAL ARDECHE³

Des premiers échanges en 2017 jusqu'au mariage début 2020…

Depuis 2017, le GAL Escartons e Vali Valdesi, le GAL Ardèche³, l'Unione Montana Valle Susa et les partenaires du GAL Ardèche³ échangent régulièrement sur la thématique des circuits courts et la valorisation des produits locaux, châtaigne et bois notamment. Ils s'interrogent sur la manière de favoriser la reconquête productive de leurs zones de pentes et de piémont. Ils partagent que cela peut notamment passer par les échanges de pratiques entre leurs territoires et la sensibilisation des jeunes.

Après plusieurs rencontres en France comme en Italie, la convergence de leurs problématiques de développement s'est confirmée et s'organise aujourd'hui autour de 3 axes :

1) La reconquête foncière pour favoriser le potentiel productif agricole ou sylvicole ;
2) La transformation (innovation dans les produits, les machines et les organisations collectives,...), valorisation (événements, foires, communication, labels de qualité, organisation collective...) et commercialisation (distribution de proximité, cantines, bistrots, agritourisme, marchés,...) des productions locales : châtaigne, viande bovine, agro-pastoralisme, caprin, fromages, bois local, maraîchage, ...
3) Le soutien aux nouvelles installations agricoles en vue du maintien et de l'arrivée de jeunes générations sur les territoires, en lien avec les potentiels du territoire (filières locales, pluri-activité, ...).

Coopérer, c'est faire ensemble ce qu'on ne peut pas faire seul.

Le projet de coopération conduit entre les GAL poursuit les objectifs suivants :

1) Favoriser les conditions de développement de certaines ressources agricoles et sylvicoles présentes sur les 2 territoires ;
2) Associer des acteurs publics et privés impliqués dans toute la chaîne de valeurs (amont/aval, producteurs/distributeurs, universités voisines,...), y compris les acteurs de demain (soit les jeunes).

Cela se concrétise à travers la mise en place :

- d'**actions locales spécifiques** qui visent à expérimenter de nouvelles pratiques inspirées par l'autre territoire ;
- et la **mise en œuvre d'un outil commun** qui apporte des exemples concrets de **bonnes pratiques** en s'appuyant sur ce que chacun des deux territoires.

Un guide de bonnes pratiques issu d'expériences locales et d'échanges entre territoires

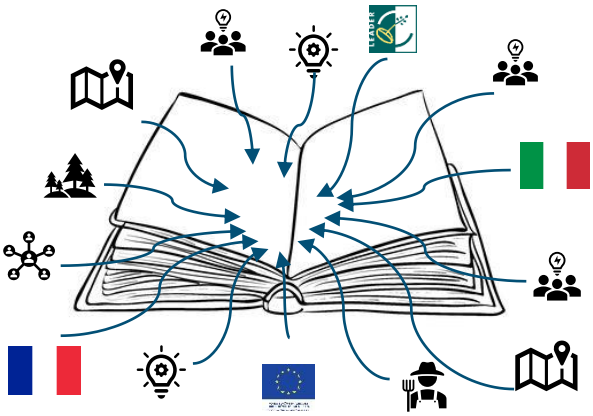

Le guide de bonnes pratiques souhaité par les deux territoires sera l'aboutissement de 3 années de coopération (2020-2022), au cours desquelles les partenaires du projet échangeront, expérimenteront ensemble différentes formes de reconquête territoriale en matière agricole et sylvicole.

Chaque territoire se situant à des niveaux d'avancement différents en fonction des sujets, les actions se déclineront par territoire tout en veillant :

- à créer des temps de rencontre entre les 2 territoires tout au long du projet ;
- à servir de socle au guide de bonnes pratiques commun.

Les acteurs impliqués dans le projet

Un projet de coopération LEADER, c'est avant tout une coopération entre des territoires LEADER (1 territoire LEADER = 1 GAL : Groupe d'Action Locale).

Dans le cadre du présent projet, ce sont les GAL Escartons e valli valdesi et Ardèche³ qui se sont associés.

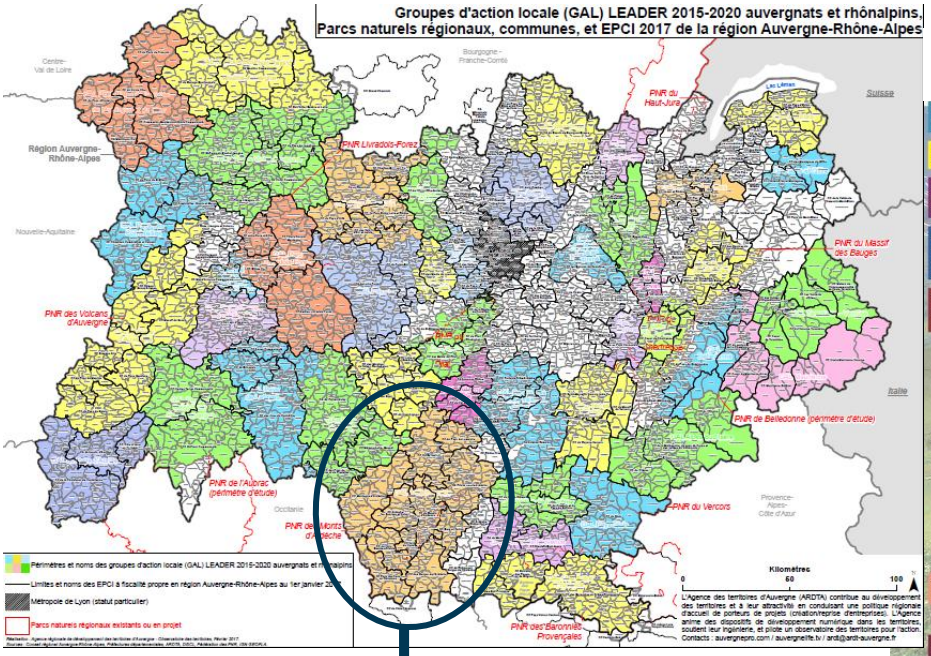

Carte des GAL en région Piémont

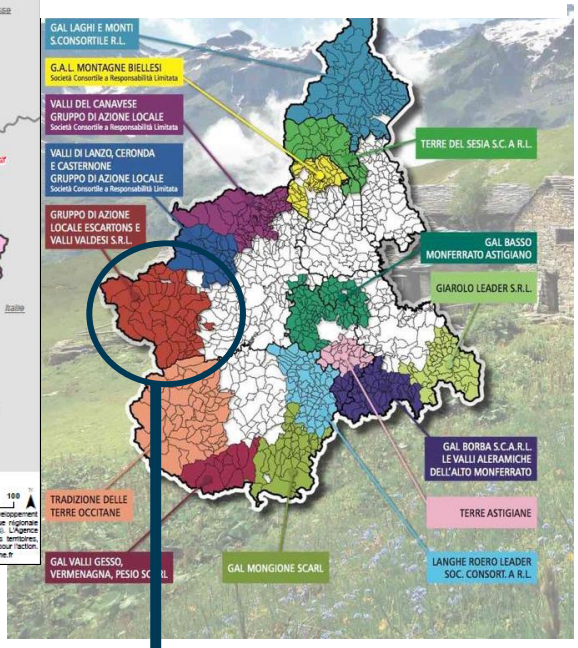

Carte des GAL en région Auvergne-Rhône-Alpes

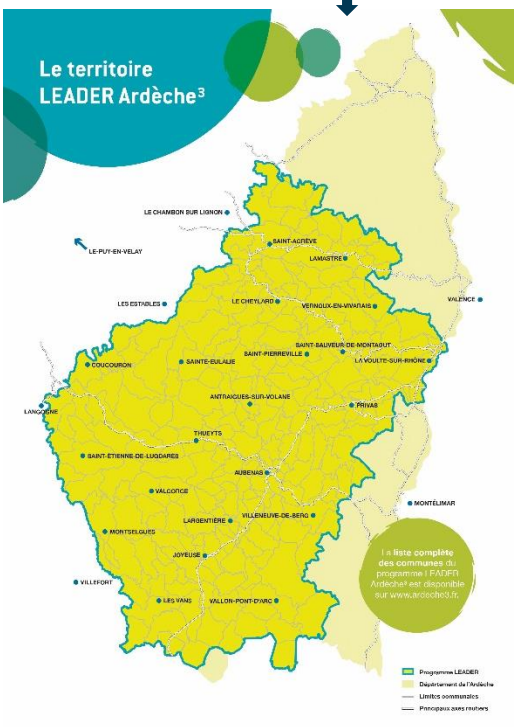

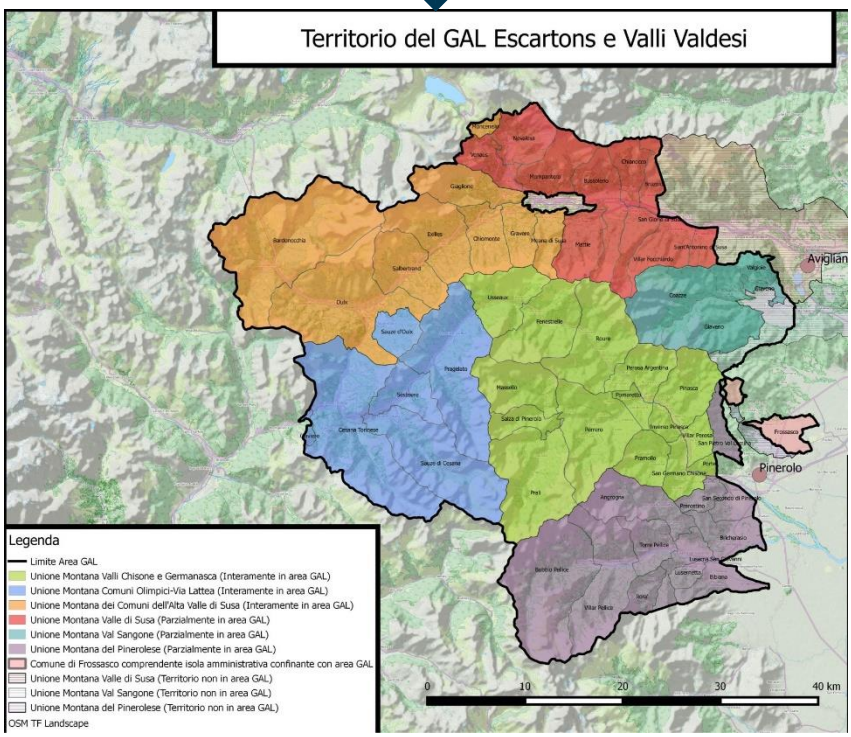

Un projet de coopération LEADER, c'est aussi une coopération entre les forces vives de chaque territoire.

En Italie, en région Piémont, seul le GAL est habilité à utiliser les crédits dédiés à la coopération LEADER, contrairement à la France, où le GAL peut confier la mise en œuvre des actions de coopération à d'autres acteurs.

Pour ce projet, les acteurs impliqués sont :

Pays	GAL	Partenaires	
		GAL Escartons e Valli Valdesi	
		Unione Montana Valle Susa	
		Parc naturel régional des Monts d'Ardèche	
		EPLEFPA Olivier de Serres Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole Olivier de Serres	

Gouvernance

Pour suivre et piloter ce projet de coopération, les GAL ont prévu d'échanger régulièrement, au fil de l'eau, lors des différentes visites sur le GAL comme au cours des deux séminaires de travail, en début et en fin de projet.

Pour le GAL Ardèche³, un groupe de travail se réunit depuis 2017. Il est composé de membres du Comité de programmation LEADER, de membres du Conseil Local de Développement du Pays de l'Ardèche méridionale et d'acteurs socio-économiques du territoire intéressés par ce projet (producteurs, castanéiculteurs, associations agissant dans le domaine du bois – Fibois Drôme-Ardèche – ou de l'agro-alimentaire – Goutez l'Ardèche,…).

Concrètement…

Le projet de coopération se décline de manière opérationnelle de la façon suivante :

Axe 1 : Reconquête foncière pour favoriser le potentiel productif agricole ou sylvicole	Recensement des châtaignes potentiels de la vallée de susa et la vallée Pellice	Recherche et développement sur les systèmes caprins pâturant en zone de piémont *EPLEFPA Olivier de Serres*
Axe 2 : Valorisation et commercialisation des productions locales	Activités d'animation pour améliorer le produit destiné au consommateur et créer des marges économiques pour les produits locaux, en particulier les châtaignes	Transfert d'expériences entre filières bois ardéchoise et territoire GAL EVV (voyage d'études) *Parc naturel régional des Monts d'Ardèche*
	Du guide au pratique : l'expérimentation de bonnes pratiques sur le territoire	Valoriser les initiatives innovantes en faveur des productions locales » (film) *Parc naturel régional des Monts d'Ardèche*
Axe 3 : Soutien aux nouvelles installations agricoles	Échanges entre étudiants et professionnels sur la châtaigne : un possible futur travail	Regards croisés entre lycées agricoles sur la reconquête productive en zone de piémont *EPLEFPA Olivier de Serres*
	Création d'un groupe de travail mixte sur les produits locaux (enseignants, organismes publics, associations commerciales opérant dans ce domaine)	
	Accroître la sensibilité des exploitants : producteurs et pépinières, exploitants forestiers, élagueurs	

1er séminaire en Italie en 2021 → 2nd séminaire en France en 2022 → Guide de bonnes pratiques

Contacts…

Groupe d'Action Locale Escartons e Valli Valdesi : GAL chef de file
Via Fuhrmann, 23
10062 LUSERNA SAN GIOVANNI (TO)
ITALIA
Susanna GARDIOL, directrice du GAL, direttore@evv.it

Groupe d'Action Locale Ardeche³
Domaine de Rochemure
50, allée Marie Sauzet
7380 JAUJAC - FRANCE
Elisa Jaffrennou, cheffe de projet LEADER, animation@ardeche3.fr